

SPADA DE PARIS

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

92 boulevard Ney – 75018 PARIS (site pré-accueil et domiciliation)

39 rue des Cheminots – 75018 PARIS (site courrier et accompagnement)

La Spada pré-enregistre les demandeurs d'asile primo-arrivants (DA) auprès de la Préfecture, domicilie administrativement les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii et assure un service de gestion de leur courrier depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en hébergement ou jusqu'à la fin de la procédure. Elle délivre, par ailleurs, une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux et oriente vers les services de santé, d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence de droit commun. Depuis le 1er janvier 2019, elle accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) domiciliés jusqu'à 6 mois après l'obtention de la protection internationale.

Date d'ouverture : mars 2003

PUBLIC ACCUEILLI

12 030 nouvelles domiciliations réalisées

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

7 % de femmes 93 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

100 % d'isolés

- de 25 ans 33 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 6 148 personnes	31 %
Bangladesh : 4 668 personnes	23 %
Somalie : 1 738 personnes	9 %
Pakistan : 1 459 personnes	7 %
Sri Lanka : 694 personnes	3 %

RÉPARTITION PAR PROCÉDURE DES NOUVEAUX DOMICILIÉS

7 547 personnes en procédure normale

2 495 personnes en procédure accélérée

7 948 personnes en procédure Dublin

ACTIVITÉS DE LA SPADA EN 2022

23 157 personnes pré-enregistrées pour le guichet unique

20 118 personnes suivies au 31/12/2022 (file active)

6 985 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

810 personnes aidées pour la constitution du dossier Ofpra

607 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA

1 015 personnes acheminées vers un hébergement du DNA

656 bénéficiaires de la protection internationale (BPI) suivis